



Liste des documents pour une inscription à la
Garderie du Mercredi (hors vacances scolaires)

Année 2025 – 2026

**Les dossiers complets devront être déposés en mains-propres auprès du
secrétariat de la Mairie.**

1. Fiche d'inscription annuelle : à compléter si votre enfant utilise la garderie tous les mercredis de l'année scolaire. (Cocher la case mercredi)

||

GARDERIE-MERCREDIS-(HORS-VACANCES-SCOLAIRES)-INSCRIPTION-ANNUELLE-¶
--

MERCREDI¶
<input type="checkbox"/> ¶

OU

Fiche d'inscription par période : à compléter si votre enfant utilise la garderie certains mercredis.

2. L'attestation de prise de connaissance du règlement intérieur signée
3. Une attestation d'assurance responsabilité civile et extrascolaire.

Les tarifs sont indiqués dans le règlement intérieur de la garderie joint.

Ces documents sont à remettre **obligatoirement** à la mairie **avant le 20 juillet** même si votre enfant n'utilise pas ces prestations.

Si le dossier n'est pas complet, le secrétariat de la Mairie se verra dans l'obligation de le refuser.